RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2LR
Société en nom collectif au capital de 10 000 euros
Siège social : 7 place Joseph Philippe
74100 VILLE LA GRAND

901 908 640 RCS THONON LES BAINS

La soussignée, Madame Stéphanie BONTAZ, demeurant [redacted]

Agissant en qualité de gérante de la société 2LR, société en nom collectif au capital de 10 000 euros, ayant son siège social 7 place Joseph Philippe, 74100 VILLE LA GRAND, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de THONON LES BAINS sous le numéro 901 908 640.

Atteste, conformément aux dispositions de l'article L 221-14 du Code de commerce,

Avoir reçu le 20 juillet 2026, au siège social, un exemplaire original d'un acte de cession de parts sociales intervenu le 20 juillet 2026,

Portant cession par :

- **Monsieur Yannick BONTAZ,** né le [redacted] à [redacted] demeurant [redacted]

Au profit de :

- **Madame Stéphanie BONTAZ,** née PERRIN le [redacted] à [redacted] demeurant [redacted] de 340 parts sociales de la Société, numérotées de 521 à 860.

Et de :

- **Madame Pascale MOUCHET,** née le [redacted] à [redacted] demeurant [redacted] 10 parts sociales de la Société, numérotées de 511 à 520.

Comme conséquence de ce dépôt fait en application de l'article L. 221-14 du Code de commerce, la cession de parts précitée est devenue opposable à la Société à compter du 20 juillet 2026 et l'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.

Fait à VILLE LA GRAND,

Madame Stéphanie BONTAZ

05/10/2026

[redacted]